

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 septembre 2025	N° 2025-400

Convocation du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 26 septembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES

M. Max COLES à M. Fabrice MORETTI

Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX

M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY

M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Thierry MILLET à M. Christian BAGATE

M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Michael RISTIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

M. Jean-Baptiste THONY à Mme Camille CHOPLIN

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Josiane ZAMBON à M. Alexandre RUBIO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h45

M. Michel POIGNONEC à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-lmc1110466-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié : 03/10/2025

	Conseil du 26 septembre 2025	Délibération
	Direction Contrôle de gestion	N° 2025-400

SEML Routes des Lasers - Rapport des administrateurs sur l'exercice 2024 - Information au Conseil

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est actionnaire à 34.78% de la Société d'Economie Mixte Locale Route des Lasers (SEML RdL).

Ce rapport est une synthèse du rapport des administrateurs annexé. Ce dernier a pour objectif de communiquer une information complète sur la SEML RdL, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle, conformément aux articles L.1524-5 et D. 1524-7 du Code général des collectivités territoriales.

Présentation de la société

La SEML RdL, créée en 2004, est une société foncière immobilière dédiée au soutien du développement économique. Les cibles sont les PME/PMI, les start-ups et les sociétés innovantes relevant des filières scientifiques et technologiques d'excellence définies comme stratégiques par la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Elle a pour activité principale l'aménagement de parcs d'activités via la construction, l'entretien, la maintenance et la gestion locative de bâtiments industriels et tertiaires. Elle gère aujourd'hui principalement 4 parcs (Laseris 1 et 2, Cité Photonique, Parc Amperis) à Pessac et au Barp.

Vie sociale et évolution de l'actionnariat

L'année 2023 avait été marquée par la mise en place du passage de la SEML RdL en société à mission (modification des statuts). En 2024, la SEML Route des Lasers avec l'appui du Comité de Mission et de Groupes de travail a décliné ses objectifs statutaires en objectifs opérationnels.

Depuis l'augmentation de capital en deux temps réalisée en 2022, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle Aquitaine détiennent chacune 34,78% des actions de la SEML RdL. En 2024, le seul mouvement concerne l'entrée au capital de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) par acquisition des 1 460 actions de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS).

Relations contractuelles avec Bordeaux Métropole

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

En 2024, le solde (956k€) de l'avance remboursable consentie en 2018 (2 956k€) a été remboursé après paiement du prix des voiries du Parc AMPeRIS par Bordeaux Métropole.

Pour rappel, 2 M€ de cette avance avaient été incorporés dans le cadre des augmentations de capital de 2022.

Bordeaux Métropole a accordé une garantie bancaire sur le financement senior signé le 16 juillet 2019 à hauteur de 25 %, soit 10 969 k€ pour Bordeaux Métropole au 31/12/24.

Activité et faits marquants 2024

Malgré une situation économique dégradée et une crise immobilière qui perdurent, la SEML Route des Lasers a poursuivi avec succès ses activités de commercialisation (nouveaux bâtiments livrés en 2023 occupés à 65% fin 2024, parcs historiques à des taux de remplissage avoisinant les 100%) ainsi que les investissements inscrits à son plan d'affaires (photovoltaïques sur Laseris 1 et 2 notamment).

Analyse financière

La croissance du chiffre d'affaires observée en 2023 se poursuit en 2024 (+20%) et atteint 13 146k€, principalement grâce au remplissage progressif du parc Amperis.

Le résultat net ressort toutefois fortement négatif à -265 k€, en baisse de 309 k€ par rapport à 2023 et sans comparaison par rapport aux résultats observés les 5 dernières années. Cela est dû principalement à la hausse des dotations aux amortissements (nouveaux bâtiments amortis sur une année entière pour la première année) et au coût élevé de la dette.

Une renégociation du rythme d'amortissement de la dette a été menée en 2024 afin de rétablir l'équilibre du flux de trésorerie d'exploitation. L'évolution du coût de la dette est un enjeu majeur pour la santé financière de la société dans les prochaines années.

Perspectives 2025

Aucune livraison de nouveaux bâtiments n'est prévue en 2025. Une poursuite de l'augmentation du taux d'occupation des bâtiments BAYA, CANOPEE, COLIBRI est prévue pour atteindre 92% fin 2025.

Le budget 2025 prévoit un chiffre d'affaires de 13,6 M€ et un résultat net déficitaire (-252k€) mais un cash-flow des activités opérationnelles positif de 700 K€.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Locale Route des Lasers au titre de l'exercice 2024.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------